

SIVU DU CONSERVATOIRE COUPERIN

DELIBERATION DU CONSEIL SYNDICAL

SÉANCE ORDINAIRE DU 22 MARS 2023

Les délégués titulaires présents: Mme Maryse PELLETIER (Tournan-en-Brie) ;

Les délégués suppléants présents: M Mohamed ABIDI (Chaumes-en-Brie) et M Benjamin DROCOURT;

NOMBRE DE DÉLÉGUÉS EN EXERCICE : 3 | PRESENTS : 3 | VOTANTS : 3

DELIBERATION N° 230322-04

VOTE DU RETRAIT DE LA VILLE DE COURTOMER

Après différents échanges avec Mme Vaneson, Maire de Courtomer et la demande officielle par délibération N°34/2021 de la Ville de Courtomer de se retirer du SIVU du conservatoire Couperin en date du 02/11/2021, il est demandé de lancer la procédure de retrait.

Suite à la consultation des maires de Tournan-en-Brie, Chaumes-en-Brie et la DAC du département de Seine-et-Marne, il paraît nécessaire de répondre à la demande de cette commune.

Etant donné qu'il n'y a pas de patrimoine, de biens ni de locaux alloués à ce territoire et en l'absence d'encours de dette pour le SIVU du conservatoire Couperin, l'impact financier se limitera à la perte de la participation syndicale de la Ville de Courtomer pour ses inscrits (à hauteur de 2 élèves en septembre 2023). La masse salariale liée à ces élèves sera minorée dans le cas où ceux-ci ne souhaitent plus continuer avec le tarif hors-syndicat.

En attendant le retrait effectif après décision de la CDCI, la Ville de Courtomer continuera à s'acquitter de sa participation syndicale.

Le conseil Syndical, ayant entendu les exposés de Madame PELLETIER Maryse, Présidente, et après en avoir délibéré, **à l'unanimité**:

VOTE : 3 POUR | 0 CONTRE | 0 ABSTENTION

- Délivre un avis favorable à la demande de retrait de la Ville de Courtomer;
- Demande aux conseils municipaux membres du SIVU de se positionner sur la demande de retrait de la ville du Courtomer
- Informera la Commission Départementale de Coopération Intercommunale (CDCI) afin d'obtenir son avis.
- Dit que les statuts seront mis à jour en conséquence au terme de la procédure de retrait

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Pour extrait certifié conforme.

A Tournan-en-Brie, le 22 Mars 2023.

Maryse PELLETIER

Présidente du SIVU du conservatoire Couperin

